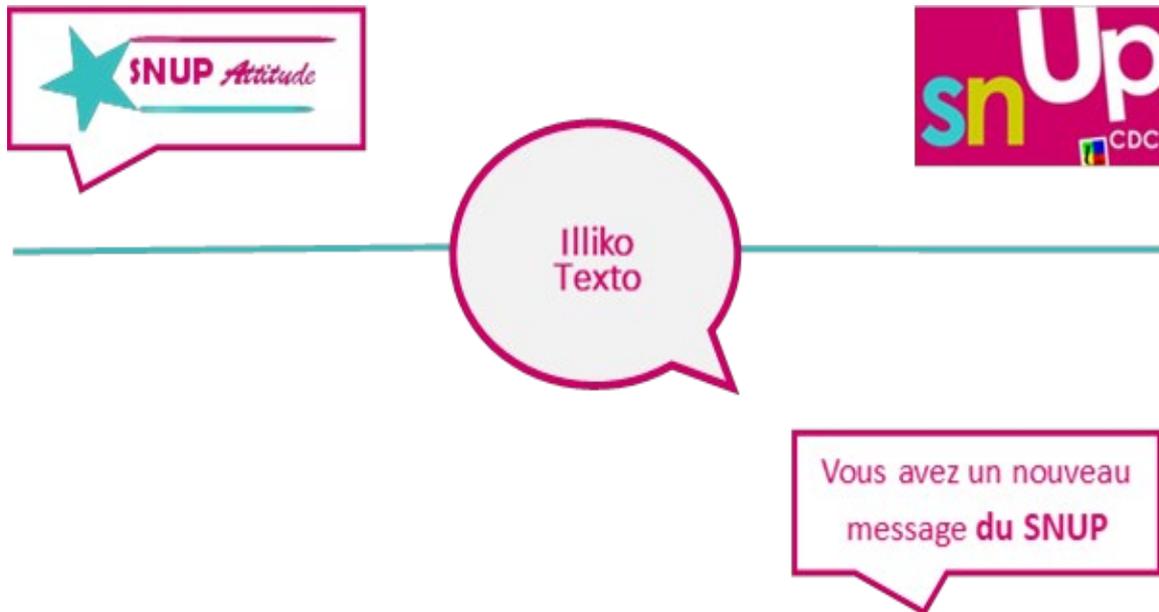


Visitez le **NOUVEAU** site du **SNUP** :
<https://snup-cdc.fsu.fr/>

Le 5 juillet 2021



Vos droits sont en DANGER à la CDC...

... mais que font vos représentants ?

Ce vendredi 2 juillet 2021, après plusieurs mois où nous avons été abreuvés de données, la négociation sur l'accord-cadre 2022-2024 a enfin démarré.

Lors de cette réunion, le DRH refuse d'ouvrir une négociation sur une Cessation Anticipée d'Activité (CAA). **Le SNUP** a dû combattre plus de deux heures pour obtenir une réponse claire et précise sur ce point. **Le DRH**, qui est tout sauf « gentil » maintenant, **a déclaré** : « **je ne propose pas de reconduire la CAA** ».

Le plus choquant, c'est l'attitude de certains représentants du personnel face à cette annonce. **Seuls le SNUP et la CGT ont fait part de leur insatisfaction et ont tout fait pour inverser cette décision.**

Le SNUP a même appelé en séance toutes les organisations syndicales à se rassembler sur cette demande. Mais celles qui se disent « réformistes » ne sont pas intervenues... Alors que nous devrions faire front commun face à la Direction sur ce point.

Trouvez-vous cela normal ?



Ce vendredi 2 juillet 2021, **le SNUP a également demandé la mise en place d'un « Grenelle » de l'emploi public à la Caisse des Dépôts.**

D'année en année, le rapport public/privé se détériore avec 59% d'agents publics en fonction actuellement. Nous sommes loin de la volonté affirmée par les prédécesseurs d'Eric Lombard, **à savoir un équilibre deux tiers public un tiers privé pour préserver le statut de notre Etablissement public.**

Sur ce point, il faut le savoir, **la gouvernance actuelle n'a pas respecté l'accord cadre** en vigueur aujourd'hui. Pire, une organisation syndicale affirme en séance : « inutile de mettre des ratios public/privé... ».

Mais que font les signataires de l'accord cadre 2019-2021 ?

Ces trois syndicats « réformistes », qui ont signé un accord RCC/CAA en 2019, se complaisent maintenant à discuter avec la Direction sur la mise en place d'une Rupture Conventionnelle Individuelle (RCI) pour tous. Est-ce cela que vous attendez ?

La Direction nous fait tout **un discours sur les jeunes** lors des discussions de cet accord cadre. C'est bien, mais attention à ne pas se laisser manipuler par un DRH aguerri à la manœuvre. Pour rappel, **ce même DRH limite les agents occasionnels à 150 cet été** eu lieu des 600 des années précédentes **et il refuse de les accueillir en septembre**, au moment où la situation redevient normale pour tous les agents : cherchez l'erreur ?

Et, proposer aux seniors une CAA, c'est simplement leur donner la possibilité d'anticiper leur départ, donc c'est avoir la possibilité de recruter des jeunes plus rapidement : **encore un « loupé » de notre Direction actuelle ?**

OUI, le SNUP vous le dit, ces trois syndicats « réformistes » sont bien plus dans la communication et l'affichage que dans la négociation pour faire avancer les droits des personnels. A la CDC, ils sont devenus des organisations clientélistes qui vivent sur les acquis du passé !

Pour preuve, ils signent ce magnifique accord télétravail qui réduit vos droits : plus de prise en charge mensuelle de vos frais alors qu'un montant maximum de 30€ par mois était prévu dans l'ancien accord.

Mais une bonne nouvelle à l'horizon : un accord sur le télétravail à la signature dans la fonction publique prévoit une prise en charge de ces frais à partir du 1^{er} septembre... on peut se demander pourquoi les négociateurs à la CDC n'ont pas réussi à obtenir la même chose ?

Alors peut-être que l'on va se retrouver **à la rentrée pour renégocier un avenant à l'accord télétravail**, n'en déplaise à notre « entêté » de DRH ?

Cerise sur le gâteau, **ces trois organisations syndicales aident la Direction dans le combat mené par la CGT** pour dénoncer le dernier accord télétravail.

Trouvez-vous que c'est le rôle d'un syndicat ?

Sur ce sujet, **le SNUP** apporte tout son soutien à la CGT et il espère que les juges inverseront la décision en appel.

Et puis, il faut s'en souvenir, ce n'est pas si loin, ces trois syndicats ont signé la RCC à la CDC pendant que toutes les fédérations publiques combattaient la loi de transformation de la fonction publique... Ils ont même demandé et signé, l'an dernier, un accord contraignant sur les congés en période de crise sanitaire pour faire plaisir à la Direction.

Donc, **OUI, le SNUP** est très remonté contre ce syndicalisme de « pacotille » et, en 2022, il faudra s'en souvenir !

Merci à tous ceux qui nous font part de leur soutien en cette période difficile. Rassurez-vous, vous êtes de plus en plus nombreux à nous adresser des messages d'encouragement après chacune de nos publications.

Le SNUP vous entend, il vous comprend... Et il mènera le combat jusqu'au bout pour défendre vos droits.

**Vous informer et vous
dire la vérité,**

sn^{up}

**c'est cela
la SNUP Attitude !**